

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la vallée du Commerce (SAGE) Communauté de communes Caux Vallée de Seine

Par arrêté préfectoral du 28 janvier 2015, une enquête publique d'une durée de trente huit jours a été prescrite **du mardi 24 février 2015 au jeudi 2 avril 2015 inclus** concernant le projet de révision du SAGE, présenté par le communauté de communes Caux Vallée de Seine - maison de l'intercommunalité - Allée du Câtillon - BP 20062 - 76170 Lillebonne.

Ce projet est un outil de planification qui fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques sur le territoire de la vallée du Commerce. Il définit les actions à engager pour les atteindre sur l'ensemble du territoire précité.

Ce dossier comporte notamment une évaluation environnementale et a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du SAGE est le préfet du département de la Seine Maritime.

Cette enquête concerne les communes du périmètre du SAGE, à savoir : Angerville l'orcher, Anquetierville, Auberville-la-Campagne, Berniere, Beuzeville-la-Grenier, Beuzevillette, Bolbec, Bornambusc, Bréauté, Etainhus, Gommerville, Gorderville, Graimbouville, Grainville Ymauville, Grandcamp, Gruchet-le-Valasse, Houquetot, La Cerlangue, La Frenaye, La Remuée, La Trinité-du-Mont, Lanquetot, Les trois Pierres, Lillebonne, Lintot, Manneville-la-Goupil, Melamare, Mirville, Nointot, Norville, Notre-Dame-de-Gravenchon, Parc d'Anxtot, Petiville, Raffetot, Rouville, Saint-Antoine-la-Forêt, Saint-Eustache-la-Forêt, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Jean-de-Folleville, Saint-Jean-de-la-Neuville, Saint-Maurice d'Etelan, Saint-Nicolas-de-la-Taille, Tancarville, Touffreville-la-Cable, Triquerville, Villequier, Virville, Saint Sauveur d'Emalleville, Vattetot sous Beaumont.

Le dossier ainsi qu'un registre seront déposés pendant toute la durée de l'enquête publique dans les mairies des communes de Bolbec, Bréauté, La Remuée, Lillebonne, Norville et Graimbouville. Les intéressés auront la faculté de consulter le dossier et de consigner leurs observations sur le registre, aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Madame Ghislaine Cahard professeur des écoles retraitée, commissaire enquêteur, recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans les mairies de **Bolbec** les mardi 24 février 2015 de 9h à 12h, samedi 14 mars 2015 de 9h à 12h et jeudi 2 avril 2015 de 14h30 à 17h30 ; **Bréauté** le mardi 3 mars 2015 de 15h à 18h; **La Remuée** le mardi 24 mars 2015 de 16h à 19h; **Lillebonne** les jeudi 26 février 2015 de 13h30 à 16h30 et mercredi 11 mars 2015 de 9h à 12h; **Norville** le mardi 17 mars 2015 de 17h à 19h et **Graimbouville** le lundi 16 mars 2015 de 15h30 à 18h30.

Il a pour suppléant Mr Bernard Mignot, chef d'agence travaux publics retraité.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être transmises par écrit

- au commissaire enquêteur à la mairie de Bolbec, commune siège de l'enquête, observations qui seront annexées au registre.

- par voie électronique à la mairie de Bolbec, à l'adresse mail suivante: [secretariat.general@ville-bolbec.fr](mailto:secretariat.general@ville-bolbec.fr)

Elles seront tenues à la disposition du public à la commune siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet suivant: <http://www.cauxseine.fr/index.php>

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mme Moucheron Anaïs, Animatrice du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la vallée du Commerce, mail : [a.moucheron@cauxseine.fr](mailto:a.moucheron@cauxseine.fr), n° tel: 02.32.84.40.23 ou de Mme Dumarais Laurie, Chef de projet eau potable et assainissement, mail : [l.dumarais@cauxseine.fr](mailto:l.dumarais@cauxseine.fr), n° tel : 02.32.84.40.23

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes précitées, à la préfecture de la Seine Maritime et à la sous-préfecture du Havre.